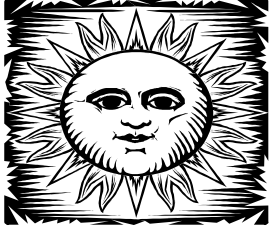


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

LIBÉRAVIRUS

CASSE DE LA POSTE SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



En cas de dégradation de vos conditions de travail, s'informer sur l'évolution de La Poste, les réductions budgétaires, les suppressions de postes etc.



Ne restez pas seul : parlez avec vos collègues, participez à des collectifs militants, faites grève.



Syndiquez vous, lutez, défendez les acquis et conquérez de nouveaux droits.



Votez Sud.

Ces gestes barrières sont indispensables pour endiguer la fièvre réformatrice.

WWW.SUDPTT.CMG

CA ARRIVE !

À compter du 22 octobre 2020, l'inter-
face du poste de travail des Chargés
de Clientèle de la direction Maine-Val de
Loire change. Le programme se nomme
« **Résolution au premier contact** », on
nous présente ça comme un vrai bonheur.
A partir de la fiche de synthèse, les CC
vont avoir accès à une multitude d'informa-
tions concernant les clients : revenus,
adresse, historique... Officiellement,
l'objectif est d'éviter les actes incivils ou
agressifs face à une certaine « inertie
administrative » pour les opérations
jusqu'à présent traitées par le centre
financier et de résoudre rapidement des
problèmes courants de gestion
(commande de chèque, oppositions,
réédition de code...). Avec la possibilité,
aussi, de réaliser des souscriptions sur les
produits d'épargne, produits au quotidien
et certaines assurances, le CC sera égale-
ment bien placé pour faire de la plus-
value commerciale.
Qu'on ne s'y trompe pas, c'est la porte
ouverte à de nouvelles pressions avec des
objectifs financiers conséquents à la clé et
un sérieux risque de suppressions de
postes dans les centres financiers.

COMITE TECHNIQUE NATIONAL ET REORGS A LA DISTRI : TOUS LES SYNDICATS VOTENT DEUX FOIS CONTRE !

Malgré une fronde commune des organisations syndicales nationales dans cette instance « chambre d'enregistrement », La Poste profite donc de cette crise sanitaire et fonce vers son rêve éveillé : on réorganise comme on veut, quand on veut ! **Déclaration préalable de SUDPTT au CTN du 28 septembre dernier :**

« Au sortir de ces trois réorganisations successives, dictées par les contraintes sanitaires voire les contingences politiques, les postier-e-s sont épuisés. L'organisation de travail actuelle mise en place lors du déconfinement, était censée protéger les personnels avec plus de samedi de repos. Dans les faits, elle est aujourd'hui foulée aux pieds par bon nombre de directions : déplacements intempestifs des samedis de repos, interdiction de déposer un congé annuel ce jour-là, même pour ceux qui ont posé une semaine entière, heures supplémentaires obligatoires le samedi, tournées allongées ce jour-là quand elles ne sont pas doublées... Les exemples ne manquent pas pour détricoter cette avancée des trois samedis de repos sur quatre. Ils éclairent crûment les manques d'effectifs dans les services.

Enfin, pour boucler avec l'introduction de cette déclaration, cette seconde convocation est due à un vote unanime «contre» exprimé par les élu-e-s du personnel le 14 septembre dernier. Il faisait échos aux avis négatifs rendus dans les instances représentatives du personnel locales. Certains CTL n'ont d'ailleurs même pas attendu la tenue de ce CTN pour se réunir ! La Poste aurait dû revoir sa copie ! Mais fidèle à sa stratégie de passage en force, le texte du 2ème CTN est identique au premier ! Le message politique de La Poste à l'attention des factrices et facteurs est clair : Les premiers de corvée tant loués pendant la crise sont déjà oubliés ! Pour SUD PTT, aucune leçon n'a été retenue de cette crise, pas plus le besoin impérieux de service public que les moyens de l'accomplir ! Il y a des urgences pourtant.

La première est de combler les postes vacants pour soulager les conditions de travail des factrices et facteurs. Des réponses s'imposent ! De même, nous invitons toutes les fédérations à soutenir les personnels en passant à l'action à leurs côtés ! C'est par l'unité, la détermination et la mobilisation que nous ferons avancer les revendications des personnels. »

On espère au moins que les organisations syndicales habituellement signataires des accords nationaux et locaux (dont La Poste ne respecte plus du tout les dispositions) détruisant nos métiers vont arrêter de se faire prendre pour des pigeons...

ET APRES LE CTN...

Interview de P. Wahl, le 2 octobre 2020 dans le journal « Les Echos » :

Quel est le climat social en interne ?

« Il y a évidemment de l'inquiétude, comme dans le reste du pays. Mais le dialogue social reste placé sous le signe de la confiance. »

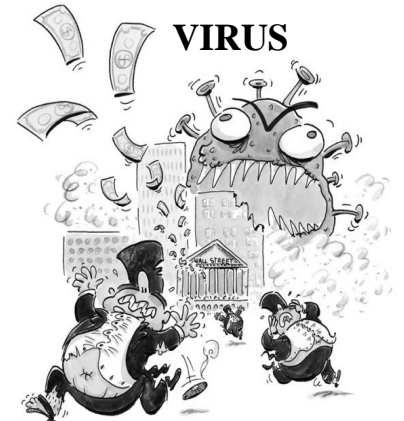
Ah bon ?

LA « COMED-IE RELEVES »

En pleine pandémie, nos pragmatiques dirigeants ont décidé de supprimer les relevés de compte papier et de passer tout le monde aux e-relevés sans informer la clientèle. Un peu fort et un vrai débordement pour les Chargés de Clientèle qui ont dû essuyer une nouvelle fois, les plaintes et les mécontentements !

La situation a entraîné des milliers de réclamations, quel bénéfice ?

Et puis, où est la « reconnaissance client » dans tout ça, comment considère-t-on ceux qui sont en zone blanche, ceux qui ont une mauvaise connexion internet, ceux qui n'ont pas d'accès, comme quantité négligeable alors qu'il s'agit de plusieurs millions de personnes ? Les répercussions sont lourdes en terme de « fidélisation », et ce type d'initiative n'amuse pas les « équipes ».



ANTICAPITALISTE

LES PAUVRES!

Dans un document de la CNSST (Commission Nationale Santé Sécurité au Travail), sur les RPS chez nos cher-e-s directeurs/trices, La Poste essaye de « bien soigner » ces dernier-e-s. Mais elle définit d'abord le sens des fameux RPS :

« *Qu'est ce que les RPS ? « ce qui fait qu'un risque pour la santé au travail est psychosocial, ce n'est pas sa manifestation, mais son origine : les risques psychosociaux seront définis comme des risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emplois et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental » INSEE, 2011.* »

La Poste est donc consciente que c'est bien l'origine du risque qui fait mal, donc ses façons de réorganiser à tours de bras, à la hussarde... Constat qui fait mal à nos directions infortunées et nécessiteuses, qu'elle soigne donc par, entre autres, des mesures financières :

« *Une bonification de l'enveloppe de rémunération variable 2019/20 de 5%... Une revalorisation de la prime DE de 20%... Et un « surbonus » pour les DE qui améliorent le plus la QS socle livraison, la qualité de vie au travail et diminuent l'absentéisme...* »

Et nous, riches héritier-e-s de la chasse à la QS et nantis de l'absentéisme luxueux, on a une revalorisation, cette année, de zéro virgule quoi déjà ?

COMPTE PERSO. COGAS

Si vous souhaitez bénéficier des prestations pour les activités sportives et culturelles 2020/2021, de chèques vacances, CESU, vous devez vous rendre sur votre compte personnel COGAS. Si vous n'en possédez pas, il faut se créer un compte à l'aide de votre identifiant RH et se créer un mot de passe. Toutes les informations se trouvent sur le portail malin de La Poste.

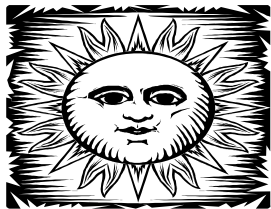
LES CHEFS SE CROIENT
AU FAR WEST ?

→ SYNDIQUE-TOI



« Paradis pour les uns, pas de radis pour les autres ! » Anonyme, gilet jaune

A SUD



LE SOLEIL BRILLE

LES PAUVRES!

Dans un document de la CNSST (Commission Nationale Santé Sécurité au Travail), sur les RPS chez nos cher-e-s directeurs/trices, La Poste essaye de « bien soigner » ces dernier-e-s. Mais elle définit d'abord le sens des fameux RPS :

« *Qu'est ce que les RPS ? « ce qui fait qu'un risque pour la santé au travail est psychosocial, ce n'est pas sa manifestation, mais son origine : les risques psychosociaux seront définis comme des risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emplois et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental » INSEE, 2011.* »

La Poste est donc consciente que c'est bien l'origine du risque qui fait mal, donc ses façons de réorganiser à tours de bras, à la hussarde... Constat qui fait mal à nos directions infortunées et nécessiteuses, qu'elle soigne donc par, entre autres, des mesures financières :

« *Une bonification de l'enveloppe de rémunération variable 2019/20 de 5%... Une revalorisation de la prime DE de 20%... Et un « surbonus » pour les DE qui améliorent le plus la QS socle livraison, la qualité de vie au travail et diminuent l'absentéisme... »*

Et nous, riches héritier-e-s de la chasse à la QS et nantis de l'absentéisme luxueux, on a une revalorisation, cette année, de zéro virgule quoi déjà?

CA ARRIVE !

A compter du 22 octobre 2020, l'interface du poste de travail des Chargés de Clientèle de la direction Maine-Val de Loire change. Le programme se nomme « **Résolution au premier contact** », on nous présente ça comme un vrai bonheur. A partir de la fiche de synthèse, les CC vont avoir accès à une multitude d'informations concernant les clients : revenus, adresse, historique... Officiellement, l'objectif est d'éviter les actes incivils ou agressifs face à une certaine « inertie administrative » pour les opérations jusqu'à présent traitées par le centre financier et de résoudre rapidement des problèmes courants de gestion (commande de chéquier, oppositions, réédition de code...). Avec la possibilité, aussi, de réaliser des souscriptions sur les produits d'épargne, produits au quotidien et certaines assurances, le CC sera également bien placé pour faire de la plus-value commerciale.

Qu'on ne s'y trompe pas, c'est la porte ouverte à de nouvelles pressions avec des objectifs financiers conséquents à la clé et un sérieux risque de suppressions de postes dans les centres financiers.

COMPTE PERSO. COGAS

Si vous souhaitez bénéficier des prestations pour les activités sportives et culturelles 2020/2021, de chèques vacances, CESU, vous devez vous rendre sur votre compte personnel COGAS. Si vous n'en possédez pas, il faut se créer un compte à l'aide de votre identifiant RH et se créer un mot de passe. Toutes les informations se trouvent sur le portail mailin de La Poste.

ET APRES LE CTN...

Interview de P. Wahl, le 2 octobre 2020 dans le journal « Les Echos » :
Quel est le climat social en interne?

« *Il y a évidemment de l'inquiétude, comme dans le reste du pays. Mais le dialogue social reste placé sous le signe de la confiance.* »

Ah bon?



SUD
SANS NOUS
PAS DE
COURRIER !

LIBÉRAVIRUS

CASSE DE LA POSTE SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- En cas de dégradation de vos conditions de travail, s'informer sur l'évolution de La Poste, les réductions budgétaires, les suppressions de postes etc.
- Ne restez pas seul : parlez avec vos collègues, participez à des collectifs militants, faites grève.
- Syndiquez vous, lutez, défendez les acquis et conquérez de nouveaux droits.
- Votez Sud.

Ces gestes barrières sont indispensables pour endiguer la fièvre réformatrice.

www.sudptt.org